

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 7 AOÛT 2025 À 10 H 30

AVIS est donné par la soussignée, que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire, le jeudi 7 août 2025 à 10 h 30.

La séance extraordinaire se déroulera à l'hôtel de ville, situé au 2870, boulevard du Curé-Labelle, à Prévost.

DONNÉ CE 6 AOÛT 2025.

Me Caroline Dion, notaire
Greffière